Les 4 saisons municipales, Mai 2015 *Volume 36 Numéro 2*



Facile à vivre

Les 4 Saisons municipales

Bulletin d'information municipale

Photo : Fleurons du Québec

Les Fleurons du Québec 2014-2016!

La municipalité obtient 4 fleurons



Les 4 Saisons municipales

Mai 2015 *Volume 36 Numéro 2*

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE PUBLIÉ PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE

ADMINISTRATION, RÉDACTION, PUBLICITÉ

Hôtel de ville de Saint-Charles-Borromée
370, rue de la Visitation (Québec) J6E 4P3

Téléphone : 450 759-4415
Télécopieur : 450 759-3393
info@st-charles-borromee.org
www.st-charles-borromee.org

Heures de bureau :
de 8 h 30 à 12 h • de 13 h à 16 h 30

ÉCRIT EN COLLABORATION

Concept de la page couverture, révision, correction et mise en page :

Service du secrétariat

CONCEPTION ET IMPRESSION

Imagine Design
Kiwi Copie inc.

Tirage : 6 550 copies

Distribution gratuite dans tous les foyers dès sa publication.



PAPIER RECYCLÉ

Photo : Serge Hétu

LES FLEURONS DU QUÉBEC 2014-2016 !



La municipalité de Saint-Charles-Borromée obtient 4 fleurons lors du dévoilement officiel des Fleurons du Québec 2014-2016 !

Lire la suite à la page 5.

SOMMAIRE





ANDRÉ HÉNAULT
MAIRE

Au sortir de la période des froids sibériens, il est temps de penser au bien-être estival et à sa période d'activités de plein air, au grand soleil et à la douce chaleur qui l'accompagne.

Nous pouvons bénéficier d'équipements et d'activités qui rendent cette époque de l'année pleine de joies et de plaisirs.

Mentionnons entre autres :

- La série de spectacles présentés au parc Saint-Jean-Bosco les mardis soirs 14 et 28 juillet et le 11 août. Il s'agit d'une nouveauté cette année.
- Le Festival Mémoire et Racines les 24, 25 et 26 juillet où la musique traditionnelle se fera un nid chez nous. Une série de 1 200 billets sera offerte gratuitement aux Charloises et Charlois pour la soirée d'ouverture du vendredi 24 juillet.
- On vous invite à participer à la loterie culturelle le dimanche 7 juin. Plusieurs billets de concert (Mémoire et Racines, Centre culturel de Joliette, etc.) seront offerts par le biais d'un tirage au sort.
- Venez célébrer avec nous notre fête nationale le 23 juin prochain au parc Saint-Jean-Bosco. Musique, feu de joie, feu d'artifice, manèges pour les enfants, danse en ligne seront à l'ordre du jour.
- Défi Vélo de Lanaudière vous offre l'opportunité de participer à une randonnée en vélo au profit des enfants du Camp Papillon. Vous choisissez la distance de votre parcours selon votre goût et votre forme.
- Encore cette année, notre camp de jour sera offert aux jeunes Charlois, dans le cadre enchanteur du magnifique parc Saint-Jean-Bosco et des plages Bosco et Maria-Goretti. Grâce à des monitrices et moniteurs ayant reçu une formation avancée, vos enfants passeront un été de rêve. À vous d'en profiter.
- Et que dire des magnifiques jardins de la Maison Antoine-Lacombe qui vous attendent. Venez vous y promener en famille. Année après année, nos horticulteurs rivalisent d'ingéniosité afin de faire de cet espace un havre de paix et de beauté. Un plaisir assuré pour la vue et l'âme.

Permettez-moi de saluer et féliciter de façon spéciale quatre Charlois qui se sont vus décerner la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec, saluant leur parcours en bénévolat dans notre municipalité. Il s'agit de Mme Annette Gouin et M. Albert Degrandpré chez les aînés et de Mlle Laura Hervé et M. Fred-William Mireault chez nos jeunes. Nos plus sincères félicitations et toute notre estime pour les gestes posés au service de la communauté.

La Municipalité vient de se voir décerner une certification « Or » du Crévale pour les efforts déployés pour la valorisation de l'éducation dans notre milieu. Les jeunes Charloises et Charlois méritent qu'on les soutienne dans leur cheminement académique.

C'est la belle saison. Il faut en profiter. Nous vous exhortons cependant à respecter les limites de vitesse dans nos rues. La vitesse excessive se veut un fléau chez nous comme ailleurs. C'est par des efforts de chacun à ce niveau que nous ferons de notre territoire un havre de paix et de sécurité.

Je vous souhaite une saison estivale de rêve.

André Hénault

André Hénault, maire

PROGRAMME DE COMPOSTAGE
DOMESTIQUE

Étant donné l'intérêt manifesté par les citoyens à vouloir faire du compostage domestique, la Municipalité a choisi de continuer son programme de compostage domestique. Cette action s'inscrit dans notre plan de gestion des matières résiduelles et fait partie des façons des plus significatives de réduire les déchets.

Sachez que le compostage domestique permettra aux citoyens participants de réduire d'au moins 100 kilogrammes par année la quantité de leurs déchets en plus de leur faire économiser sur l'achat d'engrais.

Ce programme vise l'achat d'un composteur et une séance de formation gratuite obligatoire avec M. Patrick Forest, horticulteur à la Maison et jardins Antoine-Lacombe.

Pour être éligibles, les citoyens devront obligatoirement s'inscrire au programme et à une séance de formation gratuite afin d'obtenir un composteur, moyennant le paiement d'une somme de 10 $. Un seul composteur sera accepté par résidence.

Pour prendre part au programme et bénéficier d'un composteur moyennant le paiement d'une somme de 10 $, vous devez :

- Être résident de Saint-Charles-Borromée et fournir une preuve de résidence, soit le permis de conduire ou une carte d'assurance-maladie avec une copie récente du compte de taxes ou d'un compte de services comme Bell, Hydro-Québec ou Vidéotron;
- Obtenir le consentement écrit de votre propriétaire si vous êtes locataire;
- Obligatoirement vous inscrire à une des séances de formation gratuites qui débuteront en mai, en téléphonant au 450 759-4415;
- Remplir le formulaire d'inscription ci-après et nous le retourner **avant le 12 mai 2015.**

Les séances de formation auront lieu au centre Alain-Pagé situé au 10, rue Pierre-De Coubertin :

- le mercredi 13 mai, de 19 h à 20 h 30
- le jeudi 14 mai, de 19 h à 20 h 30

La demande de composteur sera acceptée jusqu'à l'épuisement des composteurs disponibles pour l'année 2015.

Le programme pourrait être reconduit en 2016, selon de nouvelles modalités. La Municipalité prévoit assurer un suivi en planifiant quelques visites chez les citoyens participants.

Pour obtenir de l'information avant de vous inscrire au programme de compostage, veuillez contacter M. Michel Lemay au 450 759-4415.



COMPOSTAGE EN VILLE

Fiche de demande de composteur

Écrire en lettres moulées S.V.P.

Prénom et nom : ______________________ Propriétaire ☐ Locataire ☐

Adresse : ______________________ Code postal : ______________

Type d'immeuble : unifamilial, jumelé ou en rangée ☐ multifamilial (2 logements et plus) ☐

Téléphone : *(résidence)* ______________________ *(travail)* ______________

Je déclare que les renseignements fournis sont vrais et complets

Signature : ______________________ Date : ______________

Documents à joindre : Si vous êtes locataire ou résident dans un condominium : une autorisation signée de votre propriétaire ou du syndicat de copropriété.

Programme de soutien à l'achat de composteurs | Services techniques
370, rue de la Visitation, Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 4P3



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE **OBTIENT 4 FLEURONS LORS DU DÉVOILEMENT OFFICIEL DES FLEURONS DU QUÉBEC 2014-2016 !**

C'est avec une grande fierté que la Municipalité vous annonce sa classification 4 fleurons dans le cadre du programme horticole des Fleurons du Québec. Nous tenons aujourd'hui à féliciter l'ensemble des citoyens, commerçants, institutions et représentants municipaux pour leur contribution à l'embellissement et à l'aménagement paysager de la municipalité : notre classification 4 fleurons est le fruit des efforts combinés de toute la collectivité !



Semblables aux étoiles utilisées dans la classification hôtelière, les fleurons constituent une reconnaissance horticole officielle qui pourra être affichée sur le territoire et dans nos communications municipales. Source de fierté pour tous, notre classification Fleurons du Québec vise également des retombées à caractère environnemental, touristique et économique.

En adhérant au programme des Fleurons du Québec, la Municipalité s'est engagée dans un processus d'amélioration continu du cadre de vie de ses concitoyens et encourage vivement la collectivité à poursuivre ses efforts pour un environnement plus fleuri, plus vert et plus sain !

Lancé en 2006, le programme national de classification horticole des Fleurons du Québec pour les municipalités a connu un succès immédiat et n'a cessé de croître depuis : il regroupe actuellement 385 municipalités et plus de 48 % des citoyens québécois. Rappelons que les fleurons sont décernés pour une période de 3 ans, durant lesquels les Municipalités et leurs citoyens travaillent à améliorer leur environnement horticole et paysager.

Pour découvrir les Municipalités Fleurons en image et obtenir plus d'informations sur le programme des Fleurons du Québec, rendez-vous au www.fleuronsduquebec.com.

VOUS AVEZ DEMANDÉ UN PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION EN 2014 ?

La Municipalité de Saint-Charles-Borromée offre gratuitement à tous les propriétaires charlois ayant demandé un permis de construction ou de rénovation en 2014 un Géranium x « Rozanne », plante emblème de la municipalité.

La distribution de cette plante vivace se tiendra le **samedi 9 mai 2015** à la **Maison et jardins Antoine-Lacombe** située au 895, rue de la Visitation, entre **13 h et 17 h.** Une pièce d'identité vous sera demandée sur place.

Faites fleurir vos travaux de construction ou de rénovation !



Photo : Patrick Forest

AUTOCUEILLETTE DE FINES HERBES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ALAIN-PAGÉ

DU MOIS DE JUILLET JUSQU'AUX GELÉES

Dans la veine des émissions de cuisine et de l'engouement que celles-ci suscitent à découvrir les aliments et à mieux se nourrir, la Municipalité de Saint-Charles-Borromée est fière de rendre des fines herbes disponibles à tous afin que vous puissiez profiter des saveurs de l'été dans toute sa fraîcheur.

Près d'une vingtaine de fines herbes différentes seront cultivées, du classique persil au savoureux basilic, en passant par la lavande et le romarin. De plus, afin de suivre la tendance, quelques choux frisés (kale) seront aussi présents pour assaisonner vos mets et salades. Vous trouverez le tout en façade du centre communautaire Alain-Pagé situé au 10, rue Pierre-De Coubertin.

Pour un accès facile, les parterres longeront le trottoir et les fines herbes en question seront bien identifiées par des plaquettes complètes. Afin qu'un plus grand nombre en bénéficie, un panneau explicatif vous donnera le mode d'emploi pour récolter. Un ciseau vous sera utile, mais dans la plupart des cas, un simple pinçage à l'aide du pouce et de l'index suffira à prélever quelques feuilles sans endommager les plants.

Nous vous demandons de récolter avec respect et parcimonie, les plants mis à votre disposition doivent vous servir d'appoint et agrémenter vos plats et non servir à faire votre pesto pour l'hiver!

Pour que les plants s'implantent bien et qu'ils soient vigoureux, la cueillette sera ouverte à partir de **juillet** et se poursuivra jusqu'aux gelées.

Pour toutes vos questions concernant la culture des fines herbes et l'horticulture, l'équipe d'horticulteurs de la Maison et jardins Antoine-Lacombe est à votre service.

DISTRIBUTION GRATUITE

DE COMPOST, DE POUSSES D'ARBRES ET DE GRAMINÉES

Cette année encore, la Municipalité, en collaboration avec EBI Environnement inc. et le Groupe Scout de Saint-Charles-Borromée, fera une distribution **gratuite** de compost.

De plus, dans le cadre du « Mois de l'arbre et des forêts », la Municipalité, en collaboration avec l'Association forestière de Lanaudière, procédera à la distribution de pousses d'arbres et de graminées Miscanthus sinensis « Huron Sunrise » au mois de mai, en même temps que la distribution de compost.

Date : samedi 16 mai 2015
Heure : à partir de 8 h 30
Endroit : parc du Bois-Brûlé | 1022, rue de la Visitation
Quantité limite : l'équivalent de 6 chaudières de 5 gallons de compost
- 2 pousses d'arbres par famille
- 1 graminée par famille

(Quantité : 200 graminées Miscanthus sinensis « Huron Sunrise », jusqu'à épuisement)
Apportez vos contenants

Pièce d'identité : preuve de résidence exigée
permis de conduire, compte de taxes, etc.

Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter au 450 759-4415.

Photo : Patrick Forest



COUREZ LA CHANCE DE VOUS PROCURER UN BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE



Dans le cadre du programme clé en main, le Fonds Éco IGA distribuera 70 barils récupérateurs d'eau de pluie au magasin IGA de Saint-Charles-Borromée situé au 655, rue de la Visitation, le jeudi 25 juin 2015, de 16 h à 19 h.

Une inscription est obligatoire pour courir la chance de se procurer un baril récupérateur d'eau de pluie à prix réduit, soit au coût de 30 $ (valeur de 85 $). Les citoyens doivent s'inscrire en ligne au www.jourdelaterre.org. Une seule inscription par adresse municipale est autorisée. Les inscriptions débutent le lundi 4 mai et se terminent le 11 juin, soit 14 jours avant la fin de la date de distribution.

S'il y a plus de 70 inscriptions au magasin IGA de Saint-Charles-Borromée, le Fonds Éco IGA procédera à un **tirage au sort électronique** afin de déterminer les récipiendaires et les résultats seront dévoilés par courriel.

Les barils récupérateurs d'eau de pluie, un outil concret pour préserver l'eau

Durant l'été, l'eau potable est une ressource précieuse souvent utilisée pour des usages ne nécessitant pas une eau chlorée. Les barils récupérateurs d'eau de pluie permettent d'alléger le système de traitement des eaux des municipalités en fournissant l'eau pour des usages tels que les travaux de jardinage et de nettoyage extérieur. Initialement utilisés pour la conservation des olives, ces barils, d'une capacité de 200 litres chacun, trouvent une deuxième utilité et permettent en seulement un été de récupérer en moyenne 4 800 litres.

HORAIRE D'ÉTÉ

Pour la période du **1er juin au 4 septembre,** les heures d'ouverture de l'hôtel de ville seront les suivantes :

Du lundi au jeudi	**8 h à 16 h 45**
Le vendredi	**8 h à 12 h**

FERMETURE DES BUREAUX À L'HÔTEL DE VILLE

• Journée nationale des patriotes	**le lundi 18 mai**
• Fête nationale du Québec	**le mercredi 24 juin**
• Fête du Canada	**le mercredi 1er juillet**
• Vacances annuelles	**du 19 juillet au 1er août**
• Fête du Travail	**le lundi 7 septembre**

TAXES 2015 RAPPEL

- **Échéance 3e versement : 1er juillet**
- **Échéance 4e versement : 1er octobre**

Au cours des années 2012 et 2013, le gouvernement du Québec a effectué une rénovation cadastrale. À la suite de cette rénovation cadastrale, la majorité des dossiers inscrits au rôle d'évaluation a changé de numéro de matricule.

Lors de vos prochains paiements de taxes, veuillez vous assurer que vous utilisez le bon numéro de matricule apparaissant sur votre compte de taxes 2015.

S'il y a lieu, bien vouloir faire le changement du numéro de matricule à votre institution financière.

Si vous payez par la poste, veuillez joindre les coupons prévus à cette fin.

Merci de votre attention.

SORTIES DU CAMP DE JOUR BOSCO 2015

Faites vite, le nombre de places est limité!

Inscription : du lundi 4 mai au vendredi 8 mai 2015, de 13 h à 16 h 30 et de 19 h à 21 h

Mercredi 8 juillet

UNE SORTIE AU MUSÉE! DEMI-JOURNÉE

10 50 $

Créer, apprendre, s'amuser! Une sortie inoubliable consacrée à la découverte et à la création artistique au Musée d'art de Joliette.

Départ de Bosco : 9 h 45
Retour à Bosco : 13 h 15

Vendredi 24 juillet

BIODÔME ET PLANÉTARIUM!

23 $

Partez à la découverte du Biodôme où évoluent plus de 4 800 animaux de 230 espèces différentes et 750 espèces végétales sous un même toit. Le Planétarium propose une expérience de l'univers comme vous n'en avez jamais vécue auparavant!

Départ de Bosco : 9 h
Retour à Bosco : 16 h

Mercredi 5 août

45 DEGRÉS NORD!

25 $

Objectifs de la journée : plaisir et dépassement de soi. Profitez du méga site de 5 millions de pieds carrés en pleine nature pour bouger, vous dépasser, vous amuser et persévérer!

Départ de Bosco : 9 h
Retour à Bosco : 16 h

Afin de participer aux sorties, les enfants doivent préalablement être inscrits au camp de jour Bosco de la municipalité de Saint-Charles-Borromée pour l'été 2015.

Les sorties sont facultatives et le camp de jour Bosco demeure ouvert pour les enfants qui n'y participent pas.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION EN LIGNE

- Visitez le www.st-charles-borromee.org.
- Le paiement en ligne s'effectue par carte de crédit seulement, Visa ou Mastercard.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ALAIN-PAGÉ
(situé au 10, rue Pierre-De Coubertin)

- Le paiement s'effectue par paiement direct ou par chèque à l'ordre de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée.

Votre numéro de loisir doit être valide pour procéder à l'inscription.

Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre de participants est insuffisant ou pour toute raison hors de son contrôle.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Aucun remboursement accordé, **à moins d'un avis de 15 jours précédant l'événement.** Des frais de 15 % du coût d'inscription seront retenus.

Cette politique ne s'applique pas en cas d'expulsion d'un enfant. Dans ce cas, AUCUN remboursement possible. De plus, la Municipalité se réserve le droit de refuser un enfant à une sortie.

CAMP DE JOUR **BOSCO** RAPPEL

SOIRÉE D'INFORMATION LE LUNDI 8 JUIN

Est-ce que mon enfant sera avec le même moniteur tout l'été ?

Est-ce que mon enfant peut apporter un repas à réchauffer pour son diner ?

Est-ce que je dois appeler pour signaler l'absence de mon enfant au camp de jour ?

Vous aussi vous vous posez des questions au sujet du camp de jour? Pour obtenir toutes les réponses à vos questions, venez à la soirée d'information du camp de jour le lundi 8 juin, à 19 h, au centre Saint-Jean-Bosco.

Amenez vos enfants, ils auront l'exclusivité des animateurs et s'amuseront à l'extérieur!

Bienvenue à tous!

LE MOIS DE **L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**

Toutes les familles sont invitées à venir nous rejoindre le 16 mai au parc Saint-Jean-Bosco, de 13 h à 15 h 30, pour vivre un après-midi actif dans le but de souligner le mois de l'activité physique.

À cette occasion, vous aurez la chance de vous initier à différents sports destinés autant pour les petits que pour les grands et même pour les plus grands! Un journal de bord vous sera remis afin de vous permettre de collecter des estampes, lesquelles seront obtenues lors de votre participation aux différents plateaux sportifs aménagés sur le site.

Dès 15 h, un rassemblement sera prévu pour une activité de Zumba collectif et le tout se terminera par un tirage de prix de participation.

Dès la fin du mois d'avril, venez jeter un coup d'œil sur notre site Internet pour découvrir la programmation complète de cet après-midi actif.

Venez en grand nombre pour souligner le mois de l'activité physique le 16 mai prochain!

RÉSERVEZ DANS VOTRE AGENDA LE 16 MAI !

MAI		
JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
14	15	16 MAI
21	22	23



HOCKEY ET PATINAGE ARTISTIQUE

Inscription : du 1er au 5 juin et du 8 au 12 juin, de 13 h à 16 h 30 et de 19 h à 21 h

Les coûts seront confirmés par la Municipalité à compter de la fin mai 2015. Ils seront disponibles sur notre site Internet au www.st-charles-borromee.org ou en communiquant avec le Service des loisirs au 450 759-3362.

Il s'agit de votre première inscription et vous désirez obtenir des informations supplémentaires :

POUR LE HOCKEY
Veuillez communiquer avec l'Association de hockey Joliette-Crabtree
450 752-0592 | registraire@ahmjc.org | www.ahmjc.org

POUR LE PATINAGE ARTISTIQUE
Veuillez communiquer avec Mme Carole Savoie
450 759-6543 | info@cpajoliette.com | www.cpajoliette.com

Seuls les résidents peuvent s'inscrire.

Pour obtenir les modalités d'inscription, veuillez consulter la page 11.



PROGRAMME ASPIRANT MONITEUR

Tu te demandes sûrement en quoi consiste le programme aspirant moniteur?

C'est simple!
Le programme Aspi c'est deux rencontres théoriques ainsi que deux journées de stages pratiques qui te permettront de te familiariser avec l'univers du camp de jour Bosco. Afin de maximiser ton expérience, tu te joindras à nous lors d'une sortie du camp de jour.

Tu te demandes si le programme est pour toi?

Si tu as 15 ou 16 ans, que tu adores les enfants et que tu rêves de vivre une expérience d'animation de camp de jour : le programme Aspi est conçu pour toi!

Tu te demandes comment t'inscrire?

Facile!
L'inscription se fait au centre communautaire Alain-Pagé du 1er au 5 juin et du 8 au 12 juin, de 13 h à 16 h 30 et de 19 h à 21 h. Le coût est de 40 $ pour les résidents et de 55 $ pour les non-résidents.

Formations théoriques

Quelques places disponibles

Cela te permettra d'acquérir des connaissances sur le rôle de l'animateur, le développement de l'enfant ainsi que sur diverses techniques d'animation.

Jour/horaire : mardi 7 juillet et vendredi 10 juillet
Endroit : centre communautaire Alain-Pagé
Heure : 9 h à 11 h

Stages pratiques

Tu auras l'occasion de vivre une expérience d'animation sur le terrain. Lors de ces journées, tu devras mettre en pratique les apprentissages de la formation théorique.

Jour/horaire : mercredi 15 juillet et jeudi 16 juillet
Endroit : parc Saint-Jean-Bosco
Heure : 9 h à 16 h

Journée de sortie

Jour/horaire : mercredi 5 août
Endroit : 45 Degrés Nord
www.45degres-nord.com
Heure : 9 h à 16 h

Pour obtenir les modalités d'inscription, veuillez consulter la page 11.

UN NUMÉRO DE LOISIR EST OBLIGATOIRE
POUR S'INSCRIRE AU SERVICE DES LOISIRS

Procurez-vous votre numéro de loisir du lundi au jeudi, de 19 h à 21 h, au centre Alain-Pagé.

Le numéro de loisir est une procédure administrative du Service des loisirs qui nous permet de valider que vous êtes bien résident de la municipalité de Saint-Charles-Borromée.

Le numéro de loisir est **obligatoire**. Il vous permet de vous prévaloir du **tarif résident** et vous donne la possibilité de vous **inscrire en ligne**.

Ce numéro est valide pour une période d'un an, il doit être **renouvelé annuellement**. Nous vous suggérons de procéder à l'adhésion ou au renouvellement de votre numéro de loisir AVANT la période d'inscription.

Pour obtenir ou renouveler votre numéro de loisir, voici la procédure :

1. Se présenter aux bureaux du Service des loisirs (10, rue Pierre-De Coubertin) **du lundi au jeudi, de 19 h à 21 h,** avec les preuves de résidence requises.

   Preuves de résidence exigées

   Adulte
   Deux pièces d'identité avec adresse, dont le permis de conduire (obligatoire), ainsi qu'un compte récent d'électricité, de téléphone ou de taxes.

   Enfant
   Le bulletin scolaire de l'année en cours ou un extrait de naissance si l'enfant ne fréquente pas une institution scolaire.

2. Fournir votre adresse postale complète, votre numéro de téléphone et la date de naissance de tous les membres de votre famille.

Si vous désirez procéder à une inscription en ligne, vous devrez préalablement avoir transmis une adresse de courriel valide.

Évitez les files d'attente, inscrivez-vous en ligne !

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION EN LIGNE

- Visitez le www.st-charles-borromee.org.
- Le paiement en ligne s'effectue par carte de crédit seulement, Visa ou Mastercard.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ALAIN-PAGÉ (situé au 10, rue Pierre-De Coubertin)

- Le paiement s'effectue par paiement direct ou par chèque à l'ordre de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée.

Votre numéro de loisir doit être valide pour procéder à l'inscription.

Des frais supplémentaires de 10 $ seront exigés pour chaque inscription reçue après la période officielle d'inscription.

Des rabais additionnels sont offerts selon la politique familiale en vigueur, pour plus d'une inscription par famille.

Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre de participants est insuffisant ou pour toute raison hors de son contrôle.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Une annulation d'inscription est possible si celle-ci est faite par écrit deux (2) jours ouvrables avant le début de l'activité. Des frais de 15 % du coût d'inscription seront retenus.

L'annulation d'une inscription sera possible en tout temps s'il s'agit d'une raison médicale ou d'un déménagement. Des documents à l'appui seront demandés. Dans un tel cas, le remboursement sera effectué à 100 % au prorata des jours non utilisés, et ce, sans frais d'administration.

Informez-vous sur notre politique de paiement en 3 versements.

Pour information :
Service des loisirs | 450 759-3362.

La Fête nationale du Québec

LA FÊTE NATIONALE, À SAINT-CHARLES-BORROMÉE ÇA SE FÊTE EN FAMILLE !

La Municipalité est fière d'offrir à ses citoyens une fête pensée pour les familles. Petits et grands y trouveront leur compte à l'intérieur de notre programmation.

LE MARDI 23 JUIN, DÈS 17 H
AU PARC SAINT-JEAN-BOSCO

DÈS 17 H | VILLAGE DE CHARLO

5 manèges pour encore plus de plaisir !













NOUVEAUTÉ

Zone ados

5 jeux d'arcades

NOS INCONTOURNABLES

- Modules gonflables
- Carrousels de poneys
- Maquillage et tatouage non permanent

De 17 h à 23 h 30 | DJ-ANIMATEUR

Vous êtes invités à festoyer avec parents et amis au son de notre DJ-animateur qui saura faire lever la foule!

NOUVEAUTÉ

De 17 h à 20 h 30 | DANSE EN LIGNE POUR TOUS avec l'école de danse en ligne Réjean Normand

Le centre Saint-Jean-Bosco se transformera en une grande piste de danse où amateurs et initiés sont invités à suivre les pas.

22 H 15 | DISCOURS PATRIOTIQUE

22 H 30 | FEU D'ARTIFICE

Une présentation de la Caisse Desjardins de Joliette



Desjardins
Caisse de Joliette

23 H 30 | FIN DES ACTIVITÉS ET FERMETURE DU SITE

ESPACE FAMILLE
Afin de répondre aux besoins de nos familles, des tables à langer, micro-ondes ainsi qu'une salle pour l'allaitement seront aménagés à l'intérieur du centre Saint-Jean-Bosco.

Service de restauration et bar sur place.

Il est interdit d'apporter des boissons alcooliques sur le site, des kiosques ont été prévus à cette fin.







BRUNCH DES NOUVEAUX RÉSIDENTS
ET CÉLÉBRATION DES NOUVEAU-NÉS

Le dimanche 18 octobre 2015 au centre Saint-Jean-Bosco

Les membres du conseil de la municipalité de Saint-Charles-Borromée, en collaboration avec le comité consultatif de la famille, organisent chaque année un brunch en l'honneur des nouveaux résidents et des nouveau-nés de l'année. Cet événement convivial, qui a pour but de vous souhaiter la bienvenue, permet aux nouvelles familles d'établir un contact entre les citoyens, de rencontrer les membres du conseil municipal, les employés du Service des loisirs ainsi que les présidentes et présidents de nos organismes.

Vous êtes un nouveau résident et vous désirez participer au brunch?
Les invitations sont transmises à partir de la liste des mutations et aussi envoyées dans les différents établissements de personnes âgées. Puisqu'il s'avère difficile de joindre les nouveaux locataires, nous vous invitons à entrer en contact avec nous au 450 759-3362.

Vous désirez inscrire votre nouveau-né au brunch?
Parents d'un nouveau-né, vous devez remplir un formulaire d'inscription disponible au bas de cette page, à l'hôtel de ville, aux bureaux du Service des loisirs ou en ligne au www.st-charles-borromee.org et le retourner au Service des loisirs. Tous les bébés inscrits recevront un arbre ou une plante d'intérieur, selon le choix des parents.

Information : 450 759-3362

LA FAMILLE AU ♥
DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE



NOS BÉBÉS DE L'AN 2014-2015

Nom du bébé Prénom

Souhaitez-vous recevoir un arbre ☐ une plante d'intérieur ☐

Adresse complète

Code postal

Date de naissance de l'enfant Sexe : F ☐ M ☐

Nom du père

Nom de la mère

Téléphone au domicile

Téléphone au travail (père) (mère)

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
Preuves de résidence (2 preuves sont exigées) : Permis de conduire (obligatoire) ☐
Compte d'électricité ☐ Compte de téléphone ☐ Compte de taxes ☐ Numéro de loisir ☐
Preuve de naissance : Déclaration de naissance de l'enfant ☐ Certificat de naissance de l'enfant ☐

POLITIQUE DE SUBVENTION

POUR L'UTILISATION DE COUCHES DE COTON

Vous pourriez recevoir jusqu'à 100 $!

Puisque l'utilisation de couches lavables permet des économies considérables et une réduction non négligeable des matières résiduelles, la Municipalité de Saint-Charles-Borromée possède une politique de subvention pour l'utilisation de couches de coton. Cette mesure ajoute une contribution au développement durable qui s'inscrit dans le cadre de notre politique familiale municipale.

La Municipalité remboursera 50 % des dépenses reliées à l'utilisation de couches de coton, jusqu'à concurrence de 100 $ aux familles qui en feront la demande.

Pour adhérer à cet aspect de la politique familiale, il vous suffit de :

1. Remplir le formulaire de subvention que vous trouverez au centre communautaire Alain-Pagé ou sur notre site Internet au www.st-charles-borromee.org/loisirs-et-culture/politiques.

2. Remettre le formulaire de subvention au Service des loisirs situé au centre communautaire Alain-Pagé (10, rue Pierre-De Coubertin).

3. Présenter sur place une preuve de résidence du parent, une preuve de naissance de l'enfant, ainsi que le reçu original de l'achat des couches de coton.

Preuves de résidence acceptées :
Parent : permis de conduire uniquement
Enfant : déclaration de naissance (document reçu à l'hôpital) ou certificat de naissance

Pour toute question ou information supplémentaire, vous pouvez contacter le Service des loisirs au 450 759-3362.

LOCATION DE SALLES

SERVICE DISPONIBLE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ !

Que vous soyez à la recherche d'une salle pour une rencontre d'affaires, une réunion associative, une soirée entre amis ou encore pour un événement corporatif, la Municipalité offre la location de différentes salles qui pourront répondre à vos besoins.

Informez-vous auprès du Service des loisirs au 450 759-3362.

PETITS BONHEURS 2015

LE DIMANCHE 10 MAI, AU CENTRE SAINT-JEAN-BOSCO

Activité proposée dans le cadre du plan d'action de la Politique familiale municipale!

Pour une première année, la Municipalité de Saint-Charles-Borromée s'associe au Centre culturel de Joliette afin de présenter un spectacle dans le cadre du festival Petits bonheurs, s'adressant aux **tout-petits de 18 mois à 4 ans.**

Ce festival fait la promotion de la diffusion culturelle qui vise à sensibiliser les enfants de 0 à 6 ans aux différentes disciplines artistiques.

- À compter de 9 h 30, un brunch sera servi à tous les participants. Le brunch comprend croissants, muffins, biscuits, fruits, fromages, jus, café et bouteilles d'eau.
- À 10 h 30, le spectacle FLOTS TOUT CE QUI BRILLE VOIT de Véronique Côté sera présenté sous une tente érigée dans le centre Saint-Jean-Bosco! Venez vous imprégner d'un univers rempli de douceur.

Faites vite, il y a seulement 70 places disponibles!

Le coût de cette activité est de 5 $ par personne, incluant le brunch et le spectacle



Pour vous procurer vos billets :
Billetterie du Centre culturel de Joliette
20, rue Saint-Charles-Borromée Sud, Joliette (Québec) J6E 4T1
Téléphone : 450 759-6202 | www.spectaclesjoliette.com

SPECTACLES EN PLEIN AIR

AU PARC SAINT-JEAN-BOSCO

La Municipalité de Saint-Charles-Borromée est fière de vous présenter une série de spectacles en plein air, et ce, gratuitement!

Un concept unique vous attend :

- Pique-nique avant les spectacles, dès 17 h
- Coin pour les 0 à 5 ans
- Animation de *Ma tente à lire* en collaboration avec la bibliothèque Rina-Lasnier
- Service de bar

Les spectacles se tiendront beau temps mauvais temps.

La programmation complète sera dévoilée au début de l'été.
Surveillez notre site Internet et le panneau électronique!

Réservez vos dates!

14 juillet | **28 juillet** | **11 août**

21e ÉDITION DU FESTIVAL MÉMOIRE ET RACINES





Le parc Saint-Jean-Bosco de Saint-Charles-Borromée reçoit encore une fois cette année la plus grande fête de la musique traditionnelle, soit le Festival Mémoire et Racines, les 24, 25 et 26 juillet prochain.

Le Festival Mémoire et Racines présente une programmation diversifiée où vous pouvez profiter d'ateliers, de concerts acoustiques, contes, conférences et documentaires le jour, des soirées de danse et les spectacles de la Grande scène en soirée. En plus d'y entendre de la musique à volonté, vous pourrez vous procurer des produits dérivés du Festival, des albums de musique traditionnelle, des produits d'artisans de la région avec une nouvelle section agroalimentaire, en plus de déguster de bons petits plats, profiter d'un site enchanteur et jouer de la musique entre amis.

Vous pouvez aussi en profiter en famille en visitant le Coin des petits avec ses spectacles et ateliers adaptés aux 0 à 12 ans. Notez que le Festival est gratuit pour les 12 ans et moins!

Invitez votre famille, vos amis, vos collègues de travail à venir célébrer avec vous, à Saint-Charles-Borromée, la fête de la musique traditionnelle.

Dès juin, vous pourrez vous procurer la programmation du Festival au kiosque d'information touristique le plus près de chez vous, au bureau de Lanaudière : Mémoire et Racines ou visitez le www.memoireracines.org.

Information : 450 752-6798

SERVICE DE **NAVETTE**

Un service de navette sera offert **gratuitement** par la Municipalité de Saint-Charles-Borromée afin de transporter les festivaliers jusqu'au site du Festival Mémoire et Racines.

Le trajet et l'horaire seront disponibles dès juillet sur notre site Internet au www.st-charles-borromee.org.

FESTIVAL MÉMOIRE ET RACINES

SOIRÉE D'OUVERTURE LE VENDREDI 24 JUILLET
1 200 BILLETS GRATUITS

La Municipalité de Saint-Charles-Borromée offre gratuitement 1 200 billets à tous ses résidents qui désirent assister à la soirée d'ouverture du Festival Mémoire et Racines.

Les Charloises et Charlois pourront se procurer les billets du mercredi 15 au vendredi 17 juillet de 8 h 30 à 11 h 30, de 13 h à 16 h 30 et de 19 h à 21 h au centre communautaire Alain-Pagé 10, rue Pierre-De Coubertin (coin Riendeau)

MODALITÉS :

1 paire de billets par adresse, preuve de résidence obligatoire.

Preuves d'identité et de résidence acceptées :
- permis de conduire
- compte de taxes
- compte de téléphone
- compte d'électricité

Aucune réservation. Vous devez vous présenter en personne.

Pour information : 450 759-3362

LOTERIE CULTURELLE 2015

La loterie culturelle est l'occasion en or afin de vous procurer gratuitement des billets pour divers spectacles. Que vous soyez passionnés de musique classique, fervents de traditionnel ou encore amateurs de spectacles populaires, vous trouverez votre compte à la loterie culturelle !

Fiers d'offrir un grand éventail de billets, les membres du conseil procèdent par un tirage au sort à la distribution de billets permettant d'assister à plusieurs spectacles pour le Festival de Lanaudière, le Festival Mémoire et Racines, Opus 130 et le Centre culturel de Joliette.

Conditions et modalités
- être résident de Saint-Charles-Borromée
- être âgé de six (6) ans et plus
- être présent lors du tirage et présenter une preuve de résidence avec adresse.



L'événement se tiendra le 7 juin prochain, à 19 h, au centre Saint-Jean-Bosco.

MAISON ET JARDINS Antoine-Lacombe

Mot de la coordonnatrice



Arrivée en 2014 au poste d'assistante aux arts et à la culture à la Maison et jardins Antoine-Lacombe, j'ai cette année la chance d'occuper le poste de coordonnatrice artistique.

Mon intérêt pour les arts plastiques m'a amenée à suivre une formation universitaire en Histoire de l'Art, puis une maîtrise en management des manifestations et des organisations culturelles. Ce parcours m'a permis d'acquérir une connaissance des fondamentaux en matière de gestion et de m'imprégner du domaine culturel.

J'ai eu le plaisir de travailler pour différentes institutions culturelles dans Lanaudière notamment pour le Musée d'Art de Joliette et l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay.

C'est avec un véritable engouement pour l'organisme et les missions de Maison et jardins Antoine-Lacombe que j'occupe le poste de coordonnatrice. Les responsabilités qui incombent au poste me tiennent à cœur. Je me joins à l'équipe afin de continuer à vous offrir une programmation culturelle de qualité, riche, diversifiée et créative.

Nous souhaitons offrir une visite adaptée à chaque visiteur afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Les jardins seront à nouveau source d'émerveillements horticoles et artistiques. Cet été, une œuvre d'art éphémère vous interpellera aux détours des sentiers.

Ne manquez pas toutes les actualités de l'organisme.

Nous avons hâte de vous rencontrer et de vous proposer des événements qui nous rassembleront.

Laurie Desgrippes
Coordonnatrice

Maison et Jardins Antoine-Lacombe regroupe en un seul site enchanteur une maison historique magnifiquement restaurée, un centre culturel qui reçoit autant les artistes en arts visuels qu'en arts de la scène et des jardins d'une qualité exceptionnelle.

Osez découvrir ou redécouvrir l'un des plus beaux endroits de votre municipalité et de la région!

Informations au 450 755-1113 | www.antoinelacombe.com

OSEZ **LES SPECTACLES!**

MAI

Samedi 9 mai à 11 h • Tarif 5 $

Petits bonheurs
Un voyage cinématographique en passant par la musique

La pianiste Louise Grypinich et la flûtiste Annie Gravel interprètent des airs tirés des films préférés de nos enfants. De la *Reine des neiges* à *Harry Potter* en passant par *Histoire de jouets,* de quoi faire sourire les petits... et les grands!



Vendredi 22 mai à 20 h • Tarif 21 $

Pierrot Fournier chante Claude Léveillée
Accompagné au piano par Jocelyne Tremblay



Pierrot Fournier, spécialiste de l'interprétation des grands classiques de la chanson française, nous offre un récital des chansons de Claude Léveillée.

Forfait abonnement

Obtenez **10 % de rabais** à l'achat de billets pour 2 spectacles et **15 % de rabais** pour 3 spectacles ou plus.

Prix de groupe

À l'achat de 6 billets et plus pour un même spectacle, obtenez **15 % de rabais.**

OSEZ **LA SÉRIE ESTIVALE!**

Événements **gratuits** dans les jardins.
Apportez votre chaise.

JUILLET

8 juillet à 19 h 30

Émie R Roussel Trio
Spectacle musical



Récipiendaire de nombreux prix, le Emie R Roussel Trio formé de Emie Rioux-Roussel au piano, Nicolas Bédard à la contrebasse et Dominic Cloutier à la batterie s'impose comme un incontournable de la scène jazz actuelle d'ici. Créatif et énergique, le trio propose une musique fusionnant habilement les influences du jazz européen et nord-américain. Les compositions de la pianiste Emie Rioux-Roussel, nommée Révélation Radio-Canada jazz 2014-2015, sont livrées avec fougue et sensibilité par ces trois musiciens talentueux dont la complicité et l'authenticité sauront charmer le public à coup sûr! Ils vous présentent leur plus récent spectacle, Quantum.

15 juillet au coucher du soleil

La grâce de Monaco | *Projection de film*



Ce film d'Olivier Dahan avec Nicole Kidman dans le rôle principal a ouvert le Festival de Cannes 2014. Tim Roth, Frank Langella, Paz Vega et Parker Posey font aussi partie de la distribution.

Lorsqu'elle épouse le Prince Rainier en 1956, Grace Kelly est alors une immense star de cinéma, promise à une carrière extraordinaire. Six ans plus tard, alors que son couple rencontre de sérieuses difficultés, Alfred Hitchcock lui propose de revenir à Hollywood, pour incarner Marnie dans son prochain film. Mais c'est aussi le moment où la France menace d'annexer Monaco, ce petit pays dont elle est maintenant la Princesse. Grace est déchirée. Il lui faudra choisir entre la flamme artistique qui la consume encore ou devenir définitivement : Son Altesse Sérénissime, la Princesse Grace de Monaco.

29 juillet à 19 h

Rock Patente | *Spectacle musical*



Le groupe Rock Patente, composé d'étudiants en musique originaires de Lanaudière, interprétera pour vous des reprises de chansons connues (France D'amour, Offenbach, Diane Dufresne...).

AOÛT

5 août au coucher du soleil

Henri, Henri | *Projection de film*

Un film de Martin Talbot. La distribution de ce film plein de fantaisie se compose de Victor Andrés Trelles Turgeon, Sophie Desmarais, Marcel Sabourin, Jean-Pierre Bergeron, Michel Perron et Kenneth Fernandez.

Orphelin oublié de tous, timide et effacé, Henri entretient les lampes et luminaires du couvent où il vit depuis sa plus tendre enfance. Forcé un jour de quitter les murs protecteurs de l'institution, le jeune homme est soudain projeté dans un univers qui lui est étranger. Porté par une innocence candide, il va tenter de tirer de la noirceur les gens qui, comme lui, sont isolés. Il va surtout chercher à rallumer la flamme dans le cœur d'Hélène, la belle guichetière, celle qui vit dans un monde noir et sans lumière et dont il est secrètement amoureux.

12 août à 20 h 30

Festifilm
Les meilleurs courts métrages du concours seront projetés sur écran géant.



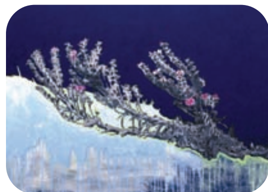
15 ans de souvenir à vous partager!

OSEZ **LES EXPOSITIONS!**

MAI

Du 2 au 24 mai • Gratuit

Moïse Piuze | ***Jardins éblouissants***



Vernissage le 3 mai de 13 h à 17 h. En jouant avec la frontière fragile de la peinture et du dessin, Moïse Piuze crée des paysages expressifs et lumineux, des *Jardins éblouissants* où la nature est splendide et idyllique.

JUIN

Du 6 au 28 juin • Gratuit

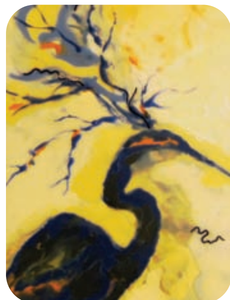
France Grenier | ***Influence marine***



Vernissage le 7 juin de 13 h à 17 h. Les sculptures de France Grenier explorent un monde onirique d'inspiration minérale et vivante.

Du 6 au 28 juin • Gratuit

Manon Sabourin | ***Nature en mutation***

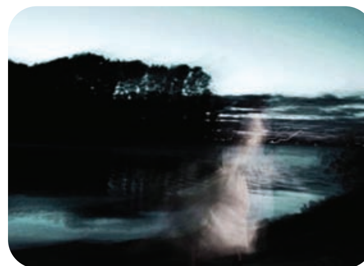


Vernissage le 7 juin de 13 h à 17 h. Influencée par la chimie et la biologie, Manon Sabourin présente des sujets organiques qui se transforment, mutent et s'adaptent à leur environnement.

JUILLET

Du 4 au 26 juillet • Gratuit

Émilie Guilbault | ***Cadre intemporel***



Vernissage le dimanche 5 juillet de 13 h à 17 h.

Les œuvres de l'exposition *Cadre intemporel* prennent la forme d'une quête, d'une recherche en constante évolution. Un travail que l'artiste développe depuis longtemps... Récemment diplômée d'une maîtrise en Arts visuels de l'Université Laval à Québec, deux années universitaires lui ont permis de donner naissance à ce projet. Émilie Guilbault explore sa propre idée de la représentation d'un corps humain existant par le flou et la lumière et laissant naître un univers visuel captivant. Dans ses photographies, l'artiste remet en question la temporalité d'une image, d'un moment passé ou présent. Les décors sont chargés de doute et de mystère.

Le traitement des images instaure le mystère du temps, le voile d'une époque qui semble être la nôtre, mais qui tire ses traces du passé : « La vie terrestre chuchote une mélodie sublime. Mais la vie moderne nous pousse à accélérer le débit de nos vies. Que reste-t-il de notre passage? ».

AOÛT

Du 1 au 23 août • Gratuit

Diane Coudé | ***Moments choisis***



Vernissage le dimanche 2 août de 13 h à 17 h.

Diane Coudé a longuement reporté son rendez-vous avec la peinture et c'est maintenant qu'elle vous convie à sa première exposition solo.

Ses huiles sur toile, de nature figurative, représentent principalement des intérieurs, des beaux objets, des lieux qu'elle fréquente et des animaux qu'elle affectionne. Parfois sur le motif, souvent d'après ses propres photographies, ses tableaux sont avant tout des instants choisis pour passer un moment tranquille devant une toile afin d'y déposer les ultimes coups de pinceau qui révéleront la lumière de ses sujets.

OSEZ LES JARDINS !

Jardins communautaires

Il reste quelques lots disponibles pour la saison 2015. Faites-nous connaître votre intérêt avant le mercredi 13 mai en appelant à la Maison Antoine-Lacombe au 450 755 1113, les places sont limitées!

Samedi 20 juin • 45 $/pers., sur réservation, places limitées

Souper aux chandelles dans les jardins



En amoureux ou en amis, la Maison vous accueille pour un repas distingué dans le cadre enchanteur des jardins. Les jardins prennent l'allure élégante de différents îlots, personnalisés à l'image du pique-nique idéal.

Samedi 15 août à 10 h • Gratuit sur réservation

Atelier horticole | ***Plantes comestibles et aromatiques***



Faites le tour du jardin : du coin des odeurs au potager en passant par notre flore indigène... Découvrez le charme insoupçonné des végétaux.

DANS NOS JARDINS

La belle saison est arrivée et les travaux de jardinage s'annoncent souvent avec de beaux projets, de généreuses récoltes en vue ou tout simplement l'anticipation de bien profiter des choses que la nature nous apporte.

Dans nos jardins, quelques belles nouveautés vous attendent. Du côté du potager, les fruits et petits fruits sont à l'honneur. Vous y trouverez groseilliers, gadelliers, mûres hybrides ainsi que les baies de goji nouvellement sur les marchés et riches en antioxydants. Sur le plan des arbres fruitiers, nous avons sélectionné des variétés qui ont fait leur preuve. Vous y trouverez entre autres la poire « Savignac » introduite par le frère Armand Savignac de Joliette. Pour la plupart, il s'agit de jeunes plants que vous pourrez voir grandir au fil des ans.

Du côté de nos plantes dites « annuelles », nous faisons cette année une place de choix aux cannas et dahlias, plantes de nos grands-mères par excellence. Elles ont l'avantage d'apporter de nombreux coloris en plus de fleurir jusqu'aux gelées. Les progrès en hybridation ne s'arrêtent jamais et ces végétaux classiques n'y échappent pas. Nous vous présentons les cannas de la nouvelle génération avec des fleurs dites « autonettoyantes » sur des plants compacts et des superbes dahlias au feuillage bronze.

Notre jardin français prend du galon et les végétaux ont atteint une certaine maturité. Un grand nombre des végétaux qui le compose nécessite des tailles propres à ce style de jardin. Fait intéressant, c'est plus d'une vingtaine de végétaux différents que vous connaissez bien tels les spirées et weigelias qui passent sous le ciseau. C'est comme avoir une salle de montre à deux pas de chez soi. Il est recommandé de planter le bon végétal au bon endroit. Si ce n'est pas suffisant, la taille permet dans certains cas de contrôler le développement et d'en changer l'aspect. Nous vous invitons donc à venir vous inspirer des possibilités qu'offrent les végétaux taillés soit sous forme de haie traditionnelle, soit en broderie ou en topiaire.

VISITE GUIDÉE

Que votre champ d'intérêt principal soit l'histoire ou l'horticulture, planifiez dès maintenant votre visite.

Pour les groupes de 8 personnes et plus, 4 $/personne.

NOUVEAU !

Forfait pique-nique champêtre : incluant la visite guidée et une boîte à lunch raffinée. 19 $/personne.

Réservation au 450 755-1113 ou via notre site Web.



LE GRAND RETOUR DU CONCOURS
FAITES-VOUS UNE FLEUR !

Le concours *Faites-vous une fleur !* vous est proposé cette année sous la même formule qu'en 2014.

En effet, ce sont dorénavant toutes les résidences et tous les commerces de la municipalité qui seront évalués par notre équipe d'experts. Les catégories demeurent les mêmes.

Les catégories sont les suivantes :

- Résidentiel façade
- Coup de cœur
- Balcons fleuris
- Multilogements
- Commerce

Critères d'évaluation :

- Condition et propreté
- Ensemble végétal
- Pelouse
- Qualité et beauté du design
- Originalité de l'aménagement
- Présence de bacs fleuris

Prenez note que de nombreux prix seront remis dans la catégorie *Coup de cœur*. Ceux-ci sont remis à la discrétion du jury qui peut récompenser, par exemple, l'utilisation d'éléments inertes, une impressionnante collection ou la réussite d'un aménagement qui comportait de nombreuses contraintes. Ces prix récompensent des éléments qui se démarquent plutôt que l'ensemble d'un aménagement.

L'évaluation se tiendra les semaines du 20 et 27 juillet. Ne ménagez pas vos efforts afin de nous en mettre plein la vue. C'est toute la population qui en bénéficiera!

Des photos des aménagements et le nom des gagnants pourraient être publiés. Des affiches honorifiques pourraient être installées dans les aménagements pour identifier les gagnants.

Pour toute information supplémentaire :
450 755-1113



ANIMATION À LA BIBLIOTHÈQUE



57, rue Saint-Pierre Sud, Joliette (Québec) J6E 5Y5

Les activités gratuites sont offertes en priorité aux abonnés. Le nombre de places est limité. **Inscription obligatoire** au comptoir de prêt ou par téléphone au 450 755-6400. Le numéro d'abonné sera demandé. Les inscriptions commencent **30 jours avant la date** de l'activité.

L'HEURE DU CONTE



Des histoires présentées avec les beaux albums illustrés de la bibliothèque.
Pour les enfants de 3 à 5 ans
Mardi 19 mai, de 10 h à 11 h
Mercredi 20 mai, de 10 h à 11 h
Animation : Marie-Josée Blais
Un seul adulte accompagnateur par famille.

LE CONSEIL D'ADOS DE LA BIBLIO

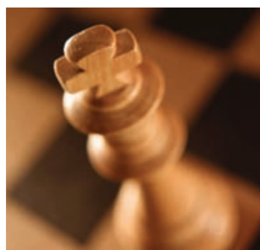
Les jeunes qui veulent s'impliquer dans l'organisation d'activités pour les ados à la bibliothèque sont invités à s'inscrire aux rencontres mensuelles.
Pour les adolescents de 13 à 17 ans
Lundi 25 mai, de 19 h à 20 h 30
Animation : Nadine Savoie

CLUB DE LECTURE LINE-RAINVILLE

Rencontres mensuelles pour partager les coups de coeur de lecture et faire des découvertes.
Pour les adultes
- **Club de l'après-midi : mercredi, de 13 h 30 à 16 h 30**
  20 mai - 10 juin
- **Club du soir : mercredi, de 19 h à 22 h**
  27 mai - 17 juin

Animation : Lise Plante

CLUB D'ÉCHECS ADULTES LES PENSEURS



Pour les 16 ans et plus
Lundi de 18 h à 22 h
Du 12 janvier au 22 juin

Responsables : Jonathan Rivard et Richard Poulin

BÉBÉS CROQU'LECTURE



Ateliers d'éveil à la lecture : histoires, comptines et exploration de livres.
Pour les tout-petits de 18 mois à 3 ans
Jeudi 21 mai, de 10 h à 11 h
Animation : Marie-Josée Blais

Un seul adulte accompagnateur par famille.

EXPOSITIONS

GISÈLE ST-MARTIN, AQUARELLE
30 mars au 11 mai

MAISON ET JARDINS ANTOINE-LACOMBE, PHOTOGRAPHIE
11 mai au 22 juin

MAI



À SURVEILLER DU 1er AU 15 MAI :

LE FESTIVAL PETITS BONHEURS EST DE RETOUR

Pour les enfants de 3 à 6 ans
Mardi 5 mai, à 10 h : Heure du conte Petits bonheurs
En collaboration avec le Centre culturel de Joliette

L'OPÉRA « SILENT NIGHT »



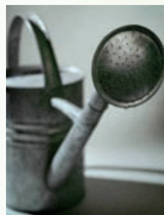
Une guerre. Une nuit. Une trêve. Une histoire bouleversante inspirée du film Joyeux Noël. Conférence portant sur la programmation annuelle de l'Opéra de Montréal. Tirage d'une paire de billets
Pour les adultes
Mercredi 6 mai, à 19 h
Animation : Geneviève Rivard, conférencière

« DEUX HEURES SUR TERRE » AVEC JEAN-FRANÇOIS LÉPINE



Conférence portant sur sa carrière de journaliste à l'international et sur des enjeux sociopolitiques de la dernière année.
Pour les adultes
Mardi 12 mai, à 19 h

RENOUVEAU ET BOÎTE À FLEURS



Atelier-conférence
Comment donner un look d'enfer aux arrangements annuels?
Pour les adultes
Vendredi 29 mai, à 19 h
Animation : Christian Dufresne, agronome du Centre de formation horticole de Laval.

JUIN

LE CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE



À ne pas manquer : les inscriptions au Club.
Pour les enfants de 7 à 12 ans

Mercredi 17 juin, de 16 h à 20 h

Ma tente à lire

De l'animation, des histoires et des livres sous la tente tout l'été dans les parcs de Joliette et de Saint-Charles-Borromée.
Pour les enfants de 3 à 12 ans

Pour plus d'information, téléphonez à la bibliothèque au 450 755-6400 ou consultez notre site web à l'adresse : http://catalogue.biblio.rinalasnier.qc.ca.



Suivez-nous sur Facebook!

C'EST LE TEMPS DE **DEVENIR MEMBRE DES**



La 17e édition du Salon des Métiers d'art de Lanaudière aura lieu
du 19 au 22 novembre 2015 au centre Saint-Jean-Bosco

AUX ARTISTES LANAUDOIS
INSCRIPTIONS : Comment devenir membre et exposant au Salon? | VISITEZ : www.cmal.qc.ca

Pour information : Marie-Élène Corbeil | 450 916-4467

LE SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES



Statistiques 2014 | Pour l'ensemble des municipalités desservies





MUNICIPALITÉS DESSERVIES

Saint-Charles-Borromée, Saint-Ambroise-de-Kildare, Sainte-Mélanie, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Paul, Crabtree, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Thomas et Village Saint-Pierre. Ces municipalités totalisent 38 000 résidents et le territoire est de 412 km^2. Chaque Municipalité possède sa propre caserne à l'exception de Village Saint-Pierre.

NATURE DES INTERVENTIONS	2014
Vérifications, fausse alerte, services non requis	141
Petit feu divers, fumée ou odeur suspecte	60
Feu de cheminée	7
Feu déchet, vidange, herbe, brousse, forêt	22
Feu de véhicule	32
Feu de bâtiment	46
Feu de cuisson - four	10
Accident de véhicule (aide et protection)	112
Désincarcération (totalité)	19
Matières dangereuses, déversement d'essence, fuite de gaz	14
Dégât d'eau, inondation	3
Premier répondant (médical)	180
Entraide automatique et ponctuelle (sans désincarcération)	116
Assistance police, ambulance, aide au citoyen	13
Autres	4
Total :	**779**

PRÉVENTION

En prévention, à la suite de la tragédie de L'île-Verte, nous avons élaboré et commencé à diffuser une formation destinée au personnel travaillant dans les résidences de personnes âgées. Cette formation va dans le même sens que les recommandations du coroner Delage.

En plus, des **2 580 visites** résidentielles, commerciales et industrielles, nous avons également effectué des rencontres auprès de 22 groupes d'enfants d'âge préscolaire. L'ensemble des élèves des écoles primaires du territoire, soit environ **2 400 élèves,** ont été rencontrés avec notre programme de prévention incendie pour cette catégorie d'âge scolaire.

Nous avons aussi visité des terrains de camping et tenu, lors de divers évènements, des kiosques d'information sur le monoxyde de carbone, les extincteurs portatifs et avertisseurs de fumée où des conseils de prévention ont été promulgués.



DÉFI TÊTES RASÉES 2015

LE DIMANCHE 24 MAI 2015, DE 10 H À 14 H
À LA CASERNE DES POMPIERS DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE

Toute la population charloise est invitée à venir nous rencontrer le dimanche 24 mai 2015 à la caserne des pompiers de Saint-Charles-Borromée, de 10 h à 14 h, pour faire un don à Leucan.

Les sommes recueillies sont entièrement remises à Leucan, pour la recherche afin de vaincre la Leucémie. Votre don est ainsi très important.

C'est un rendez-vous pour le Défi têtes rasées 2015!



Jonathan Martel, pompier, Olivier Lavallée, porte-parole 2015, sa mère Annie Kennedy et Christine Boivin, pompière

JOURNÉE PORTES OUVERTES

LE 31 MAI 2015, DE 12 H À 16 H





Le Service de la prévention des incendies de Saint-Charles-Borromée tiendra une journée portes ouvertes dans la caserne située au 525, rue de la Visitation à Saint-Charles-Borromée.

Vous pourrez vous familiariser avec les équipements, obtenir des informations et conseils relatifs à la sécurité incendie, faire vérifier vos extincteurs portatifs par une firme spécialisée, rencontrer et recueillir des informations sur le travail de l'équipe de bénévoles de l'I.S.S.U. et échanger sur le travail des pompiers.

LE SERVICE DE LA **PRÉVENTION DES INCENDIES**



Aidez-nous à éliminer les fausses alarmes : 90 secondes pour une protection sans fausse note !



Plusieurs propriétaires de résidences privées ont équipé leur demeure d'un système de détection d'incendie et d'intrusion qui est relié à un centre de télésurveillance. Ces équipements procurent un sentiment de sécurité aux occupants autant lorsqu'ils sont présents que lorsqu'ils sont partis à l'extérieur. Ces équipements ont fait leurs preuves; ils peuvent sauver des vies et protéger vos biens. Le Service de la prévention des incendies continue d'en faire la promotion, mais...

Mais...
Plus de neuf alarmes d'incendie sur dix que reçoivent les centres de télésurveillance sont non fondées. Le Service de la prévention des incendies a reçu l'an dernier 174 appels pour des alarmes d'incendie déclenchées qui se sont avérées de fausses alarmes. Ces déplacements inutiles ont un coût pour la collectivité, en plus de générer des risques reliés au déplacement de véhicules d'intervention en mode urgence.

Environ huit alarmes d'incendie non fondées sur dix se déclenchent entre 7 h et 20 h, lorsque les occupants sont à leur domicile. Ils peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers se déplacent inutilement.

90 secondes pour réagir !
Afin d'éliminer de fausses alarmes, votre système d'alarme dispose possiblement d'une fonction de « délai ».

Lorsqu'il y a alerte, cette fonction fait retentir l'alerte de façon locale, mais retarde la communication avec la centrale de télésurveillance jusqu'à 90 secondes, ce qui vous permet de vérifier la source de l'alarme. Si l'alarme est non fondée, **vous disposez de 90 secondes** pour composer votre code d'accès afin d'annuler l'alarme et d'éviter sa transmission au centre de télésurveillance. Informez-vous des détails de fonctionnement à votre installateur.

DEMANDEZ À VOTRE INSTALLATEUR DE S'ASSURER QUE LA FONCTION « DÉLAI » SOIT ACTIVÉE.

Autres points qui aident à éliminer les fausses alarmes :
- Apprenez comment fonctionne votre système d'alarme et montrez-le aux occupants de votre demeure.
- Assurez-vous que le numéro de téléphone de votre centre de télésurveillance est inscrit sur ou près du clavier du système afin de pouvoir les contacter pour signaler une fausse alarme.
- Si un mot de passe ou un code numérique est requis comme identifiant par votre centre de télésurveillance, faites-le connaitre aux occupants de votre résidence.

Pour de plus amples informations à ce sujet, vous pouvez consulter le site du ministère de la Sécurité publique au www.securitepublique.gouv.qc.ca. Vous trouverez l'information en cliquant sur Sécurité civile et Sécurité incendie ➤ Sécurité incendie ➤ Alarmes incendie non fondées.

Vous pouvez également communiquer avec votre Service de la prévention des incendies au 450 759-4415.

Éliminons les fausses alarmes d'incendie qui occasionnent des déplacements inutiles.

Jean Marc Arpin
Capitaine

L'IMPORTANCE DE PORTER PLAINTE







Le service, le professionnalisme, le respect et l'intégrité sont les valeurs qui animent le travail des membres policiers et civils du poste de la MRC de Joliette. Ainsi, ils demeurent engagés à vous fournir un service de qualité supérieure, et ce, en tout temps.

La collaboration des citoyens est essentielle au travail des policiers puisqu'elle contribue à la résolution de plusieurs situations problématiques à élucider des crimes. Ainsi, si vous constatez un événement suspect ou si vous êtes victime ou témoin d'un acte criminel, contactez votre poste de police afin de porter plainte ou pour demander un conseil.

Vos informations sont d'une grande importance et ils peuvent être transmis aux policiers de plusieurs façons :

- Pour toute urgence, vous pouvez contacter les policiers de la Sûreté du Québec par téléphone en composant le 310-4141.
- Laissez en toute confidentialité un message écrit dans la boîte cadenassée de la Sûreté du Québec, située à l'accueil de l'hôtel de ville de chaque municipalité.
- Communiquez de façon confidentielle avec la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Soyez assurés que chaque plainte est traitée avec rigueur par les policiers de la Sûreté du Québec.

Notre engagement, votre sécurité !

MODIFICATIONS LIÉES AUX DEMANDES DE VÉRIFICATION DE CASIER JUDICIAIRE

Le 1er avril 2015, suivant l'imposition de nouvelles exigences fédérales en matière d'identification, une nouvelle procédure entrera en vigueur pour la population desservie par la Sûreté du Québec. Ainsi, les citoyens devront dorénavant s'adresser à des entreprises privées autorisées par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour obtenir une fiche d'empreintes digitales à des fins civiles ou une vérification de l'existence d'un casier judiciaire.

Au Québec, dix entreprises privées sont autorisées par la GRC à fournir ces services. Ces entreprises, présentes sur la grande majorité du territoire québécois, réclament des frais de 45 $ à 80 $ selon la demande (adoption ou pardon, par exemple).

Les citoyens résidant dans une région non desservie par une entreprise privée pourront se rendre dans un poste de la Sûreté du Québec pour la prise d'empreintes digitales. La fiche d'empreintes leur sera ensuite remise afin qu'ils l'expédient avec leur paiement à une entreprise accréditée pour transmission électronique à la GRC.

Pour connaître tous les détails concernant cette nouvelle procédure, les coordonnées des entreprises privées autorisées par la GRC et les régions desservies, les citoyens sont invités à se rendre sur le site Internet de la Sûreté www.sq.gouv.qc.ca à la section Services en ligne/Vérification de casier judiciaire.

DÉCHIQUETAGE DES BRANCHES RAPPEL

Vous habitez entre la rue Boucher et le boulevard L'Assomption?
Vos branches seront ramassées à compter du lundi 11 mai. Pour tous les résidents de ce secteur, les branches doivent être disposées en bordure du chemin au plus tard le 10 mai.

Vous habitez entre le boulevard L'Assomption et les limites de Saint-Ambroise-de-Kildare?
Vos branches seront ramassées à compter du lundi 25 mai. Pour tous les résidents de ce secteur, les branches doivent être disposées en bordure du chemin au plus tard le 24 mai.

Si les employés doivent retourner sur leurs pas...

- La Municipalité retient les services d'une firme privée pour l'exécution des travaux de déchiquetage.
- Des frais de 30 $, payables à l'avance à l'hôtel de ville, seront exigés si les employés de la firme doivent retourner, à la demande du propriétaire, pour ramasser vos branches. Toutefois, dès que les travaux de déchiquetage sont terminés dans toute la municipalité, les employés ne pourront plus retourner sur leurs pas.
- La prochaine période de déchiquetage sera en septembre prochain.

Restrictions pour les branches

- Ce service vous est offert uniquement pour les branches provenant de terrains comportant une ou des bâtisses et non pour les terrains vacants.
- Aucune souche, branche morte souillée de sable, arbuste avec les racines ou branches mises en tas et entremêlées ne sont acceptés.
- Afin de faciliter le travail des préposés au déchiquetage, veuillez disposer vos branches en bordure du chemin, toutes dans le même sens et le gros bout du côté de la rue.

VENTES-DÉBARRAS

POUR LES RÉSIDENTS DE LA MUNICIPALITÉ SEULEMENT

VENTE DU PRINTEMPS | 12, 13 ET 14 JUIN 2015
Inscription à l'hôtel de ville entre le 11 mai et le 5 juin 2015

VENTE DE L'AUTOMNE | 11, 12 ET 13 SEPTEMBRE 2015
Inscription à l'hôtel de ville entre le 10 août et le 4 septembre 2015

Vous devez vous inscrire à l'hôtel de ville. Ainsi, votre adresse apparaîtra sur une publicité.

VENTE-DÉBARRAS AU PARC DU BOIS-BRÛLÉ

Si vous désirez effectuer votre vente au parc du Bois-Brûlé, vous devez réserver votre place avant la date limite d'inscription. Pour vous inscrire, vous devrez fournir une preuve de résidence et défrayer un montant de 10 $, non remboursable, payable à l'hôtel de ville. Un espace vous sera alors attribué. Cet endroit est réservé aux résidents charlois seulement, une surveillance sur place sera effectuée.

Vous pourrez obtenir des informations supplémentaires en communiquant à l'hôtel de ville au 450 759-4415.

La vente de biens d'utilité domestique (vente-débarras), pour les usages résidentiels seulement, est autorisée aux conditions suivantes :

a) L'activité ne doit se produire que deux (2) fois par année pour l'ensemble du territoire, soit la deuxième fin de semaine de juin et la deuxième de septembre. En dehors des dates précitées, les ventes-débarras sont prohibées sur l'ensemble du territoire;

b) La vente-débarras, d'une durée maximale de trois (3) jours consécutifs, soit du vendredi au dimanche, doit se faire sur le terrain même du bâtiment résidentiel du propriétaire ou dans un endroit communautaire déterminé par la Municipalité;

c) L'activité ne doit empiéter aucunement sur la propriété publique;

d) Il faut être résident de la municipalité;

e) Le terrain utilisé doit être entièrement dégagé et nettoyé à la fin de la période autorisée.

EN VRAC...

USAGES INTERDITS

Nous vous rappelons qu'il est interdit de porter ou de faire usage d'une arme à feu ou à air comprimé sur le territoire de la municipalité. De plus, l'utilisation de pétards ou de feux d'artifice est prohibée. Si vous êtes témoin de tels faits, n'hésitez pas à communiquer avec la Sûreté du Québec.

HORAIRE D'ARROSAGE DU GAZON

Entre le 1er mai et le 1er octobre de chaque année, l'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement entre **20 h et 23 h** les jours suivants :

a) un jour où la **date est un chiffre pair** pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;

b) un jour où la **date est un chiffre impair** pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatiques, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h les jours prescrits ci-dessus.

NOUVELLE PELOUSE ET NOUVEL AMÉNAGEMENT

Il est permis d'arroser tous les jours entre 20 h et 23 h, une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques **après avoir obtenu un certificat d'autorisation** par la Municipalité.

COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES

Tous les mardis, depuis le 14 avril jusqu'au 17 novembre.

Accepté : feuilles, gazon, fleurs, retailles de haie de cèdre et plantes exemptes de terre

Refusé : branches de haie de cèdre, tourbe et terre

Les matières refusées doivent être apportées au parc de récupération Nord-Ben.

COLLECTE ANNUELLE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX - RDD - AU GARAGE MUNICIPAL

La collecte des produits dangereux, soit peinture, vernis, batteries, piles, etc. se fera dans notre municipalité le **samedi 6 juin,** de 9 h à 16 h, **au garage municipal** situé au 570, rue de la Visitation à Saint-Charles-Borromée. Jusqu'au 31 octobre, les résidus domestiques dangereux peuvent être apportés au parc de récupération Nord-Ben, du lundi au samedi, de 9 h à 16 h 30.

Les produits résultant des activités commerciales et industrielles ne sont pas acceptés.

Parc de récupération Nord-Ben
1481, rue Raoul-Charrette à Joliette (localisé dans le parc industriel)

Gratuit pour les résidents de la MRC de Joliette
avec preuve de résidence
Téléphone : 450 759-9007

ABRIS D'HIVER POUR AUTOMOBILE

Nous vous rappelons que la **date limite** pour enlever votre abri d'hiver pour automobile est le **1er mai.** À défaut de retirer les abris temporaires et leurs structures, vous pourriez être passible d'une amende d'un minimum de 300 $ par jour.

TERRAINS VACANTS

Les propriétaires ou locataires d'un terrain vacant ou partiellement construit sont tenus de respecter la politique d'entretien mise de l'avant par la Municipalité. L'entretien doit être assuré sur l'ensemble de la propriété ainsi que dans l'emprise de la rue, entre la limite du terrain et la voie publique.

C'est ainsi que :
- les propriétaires et les locataires doivent s'assurer de la propreté des lieux;
- ces espaces doivent être libres de broussailles, branches, mauvaises herbes, longues herbes sèches et de tout déchet ou substance nauséabonde;
- le gazon ne doit pas dépasser une hauteur de 15 centimètres.

En cas d'infraction, la Municipalité peut procéder au nettoyage du terrain, et ce, aux frais du propriétaire ou du locataire.

MAISON DES JEUNES
CAFÉ-RENCONTRE 12-17 DU GRAND JOLIETTE

Un endroit par et pour les jeunes!

Les amis virtuels c'est bien, mais t'as envie de voir du vrai monde! De participer à l'élaboration de projets, d'idées qui te tiennent à cœur! Tu cherches un endroit pour avoir du plaisir avec tes amis! Tu es tanné(e) que les autres décident à ta place? Alors la Maison des jeunes est là pour toi. Viens pour flâner, avoir du plaisir entre amis, démarrer le projet de tes rêves... Une équipe d'animation dynamique toujours accueillante est disponible pour t'aider dans tes projets quels qu'ils soient! Peu importe l'école fréquentée, la ville habitée, la situation personnelle, tous les adolescentes et adolescents âgés de 12 à 17 ans qui s'engagent à respecter le **mode de vie** sont les bienvenus à fréquenter la MDJ Café-Rencontre...

COMPTE ACTIVITÉ

T'as pas d'argent pour les activités, aucun problème. Participe aux activités d'autofinancement déjà planifiées (collecte de bouteilles, vente de garage en juin, lave-auto en juillet, etc.) ou organise celles de ton choix et ramasse des sous dans ton compte activité personnalisé. À ta 2e visite, tu reçois automatique un 5 $ de bienvenue dans ton compte activité...

PROJET MUSIK

La musique t'intéresse, tu veux apprendre, t'es déjà musicien(ne) et tu cherches un local de pratique ou encore tu veux améliorer tes performances techniques, notre local de musique, nos animateurs compétents et plusieurs instruments sont disponibles pour toi. T'as d'autres passions que la musique, joins-toi au comité « Talent show » pour monter et réaliser un spectacle de variétés.

La Maison des jeunes : le plaisir, mais aussi un lieu pour discuter, apprendre...

- Les ateliers de **cuisine collective** : tous les 1ers samedis du mois, on s'active à la cuisine pour découvrir, apprendre et déguster ensemble (1 $/repas).
- Le **blabla divan** : une occasion amusante d'aborder divers sujets et enjeux qui peuvent te préoccuper.
- Les **soupers thématiques** réservés aux filles et ceux réservés aux gars : nous ne sommes pas sexistes, mais certains sujets valent la peine d'être discutés exclusivement entre filles ou gars.
- Participe au « **com'été** » pour établir les horaires et la programmation estivale de la MDJ ainsi que les activités qui te plairont.

INVITATION GÉNÉRALE

Venez partager nos bons coups 2014 et découvrir nos aspirations pour 2015-2016 en participant à l'**Assemblée générale annuelle qui aura lieu en juin**. Une occasion en or pour découvrir ce beau milieu de vie **par et pour** les adolescents. La MDJ est toujours à la recherche d'adultes qui adhèrent à sa mission pour faire partie du conseil d'administration. Cette rencontre est aussi l'occasion d'y participer...

Pour plus d'information sur nos services ou pour une visite de nos locaux, n'hésitez pas à nous joindre.

La Maison des jeunes est située au 48, rue Gauthier Nord à Notre-Dame-des-Prairies, 450 756-4794.

Visite notre site web au **www.maisondesjeunesgrandjoliette.org** ou deviens amis **Facebook Café-Rencontre Grand Joliette** pour être au courant de tout...

HORAIRE RÉGULIER AUX JEUNES

Sujet à changement pour la période estivale

Mercredi : 18 h à 21 h
Jeudi : 18 h à 21 h
Vendredi : 18 h à 22 h
Samedi : 13 h à 22 h





PRÉMATERNELLE LES PICOLOS
SAINT-CHARLES-BORROMÉE



La prématernelle Les Picolos est présentement en période d'inscription pour l'année 2015-2016. Nous accueillons les enfants qui auront 3 ou 4 ans avant le 30 septembre 2015.

La prématernelle Les Picolos offre une programmation d'activités soucieuse du développement des enfants afin de les préparer à l'aventure du monde scolaire, amène l'enfant à socialiser, à partager, à développer son autonomie et lui permet de découvrir ses capacités. En septembre prochain, nous débuterons notre 31e année d'enseignement préscolaire au sein de la municipalité de Saint-Charles-Borromée.

Pour inscription, communiquez au 450 755-3433



COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES



Un projet de gang pour t'occuper cet été!

Tu es âgé de 12 à 15 ans et tu aimerais créer ta propre entreprise cet été? La Coopérative jeunesse de services (CJS) est de retour dans ta municipalité pour t'offrir une expérience unique!

Le défi est de créer une coopérative de menus travaux comme la peinture, la tonte de pelouse, le désherbage, etc. Aidés par un animateur, vous prendrez toutes les décisions en lien avec la gestion de votre entreprise qui sera active pendant six semaines.

Ton esprit d'équipe, ton leadership, ta motivation et ton sens des responsabilités seront des atouts qui seront mis à profit cet été.

Ça t'intéresse?
Communique avec Sara Bellemare, agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse

sara.bellemare@cjeaj.qc.ca | Téléphone : 450 755-2226, poste 107

LE DÉFI VÉLO DE LANAUDIÈRE
LE 22 AOÛT 2015, AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ALAIN-PAGÉ

Le Défi VÉLO de Lanaudière s'adresse aux personnes de tout âge. Seul(e) ou en équipe de six (6) personnes. C'est une activité sportive ou de loisir d'une heure, de deux heures... et même de 8 heures qui permet d'offrir aux enfants handicapés du Camp Papillon des immeubles adaptés à leurs besoins. Bien que le Défi ne soit pas une compétition, chaque cycliste recevra une médaille de participation pour souligner l'atteinte des objectifs qu'il ou elle s'était fixés.

Information : www.defivelodelanaudiere.org
450 755-6611 | Courriel : info@defivelodelanaudiere.org

MOT DE NOTRE MAIRE

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté en compagnie de M. Jean Denommé, directeur général de la Caisse Desjardins de Joliette, la coprésidence d'honneur du DÉFI VÉLO de Lanaudière.

D'abord parce que je crois fermement à la mission de la Fondation Richelieu de Joliette et de l'organisme que nous allons aider cette année : le Camp Papillon qui supporte les enfants handicapés. De plus, nous devons tous nous impliquer pour permettre à la magnifique organisation du Défi Vélo de poursuivre son œuvre, irremplaçable dans notre milieu.

Évidemment, le fait que cette dixième édition se tienne à nouveau chez nous, à Saint-Charles-Borromée, augmente ma motivation.

Je vous invite donc tous à participer à cette belle aventure et à faire vôtre le slogan « Je roule avec cœur pour les enfants handicapés du Camp Papillon ».

J'espère donc vous rencontrer le 22 août prochain au centre communautaire Alain-Pagé de Saint-Charles-Borromée. Nous pourrons alors faire un bout de chemin ensemble, au profit d'enfants qui en ont tant besoin.

Au plaisir de vous y côtoyer,

André Hénault
Maire de Saint-Charles-Borromée

LE CHARLOIS STÉPHANE GÉNÉREUX
ENGAGÉ POUR LA CAUSE D'ÉMILIE-GAMELIN



Stéphane Généreux et Alexandre Dedieu

Le résident de Saint-Charles-Borromée, Stéphane Généreux, s'engage pour la cause du Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin. Il assume la coprésidence d'honneur du 27e tournoi de golf de l'organisme, en compagnie de son collègue de Kia Joliette, Alexandre Dedieu. L'importante collecte de fonds au profit des 4 000 bénéficiaires d'Émilie-Gamelin aura lieu le mercredi 27 mai 2015 au Club de golf Montcalm à Saint-Liguori.

Le comité organisateur est heureux de pouvoir compter sur l'engagement de M. Généreux et est confiant dans la réussite de l'activité, dont les profits sont remis en services aux personnes démunies de notre communauté.

La majorité des 350 bénévoles d'Émilie-Gamelin proviennent de Saint-Charles-Borromée. Stéphane Généreux s'ajoute à cette longue liste de personnes qui ont à coeur la cause de l'organisme.

Pour plus d'informations, on doit communiquer avec Solange Sourdif, responsable de la logistique du tournoi, au 450 756-2005.

Renseignements : Daniel Bergeron, responsable des communications | 450 756-2005.



CLUB NOTRE-DAME-DE-L'ENTENTE

Tout doucement, nous entendons le gazouillement des oiseaux qui nous annonce le mois d'avril et le retour du printemps, des journées pleines de soleil et de la chaleur, enfin!

C'est aussi la fin des activités du Club Fadoq Notre-Dame-de-l'Entente. Cette année, nous avons eu une nouvelle activité, Les Darts, sous la responsabilité de M. Michel Bureau. Cette activité avait lieu le vendredi soir, avec la participation d'une vingtaine de personnes.

Je tiens à remercier les responsables de toutes les activités pour leur grand dévouement et pour leur accueil. Un gros merci à tous les membres du conseil d'administration du Club Fadoq Notre-Dame-de-l'Entente pour m'avoir secondée durant cette année. Ensemble, nous formons une très belle équipe. Bravo à chacun d'entre vous.

Le 19 mars, 113 personnes étaient à la cabane à sucre chez Alcide Parent.

Le 7 avril dernier, nous avons remercié nos bénévoles en les invitant à souper et avons souligné leur travail accompli. À cette occasion, deux membres ont été nommés bénévole de l'année 2015. Chez les femmes, il s'agit de Mme Mariette Beaudry et chez les hommes, M. Normand Harvey.

N'oubliez pas notre dernier **Souper dansant** pour souligner la fête des Mères et la fête des Pères le **9 mai 2015** au centre communautaire Alain-Pagé. Au menu : filet de porc sauce aux pommes. Le coût du billet est de 25 $ pour les membres détenteurs d'une carte Fadoq. Pour les billets, communiquez avec Mme Agathe Lépine au 450 759-6169, Mme Mariette Beaudry au 450 753 4408 ou Mme Denise Harvey au 450 759-7658. On vous attend! La musique sera sous la direction de Disco Danielle et Robert.

J'invite tous les membres Fadoq du Club Notre-Dame-de-l'Entente à venir assister à notre **assemblée générale annuelle** le 21 mai 2015, à 13 h 30, au 2e étage du centre communautaire Alain-Pagé situé au 10, rue Pierre-De Coubertin, à Saint-Charles-Borromée. Le tout sera suivi d'un souper spaghetti à 17 h 30 et du dernier bingo vers 19 h. Pour le coût du souper, surveillez l'annonce dans le journal l'Action, sous la rubrique Agenda communautaire ou dans le Semainier paroissial.

Nous sommes à la recherche de personnes pour prendre la responsabilité de l'activité pétanque qui aura lieu cette année les mardis soirs au parc du Bois-Brulé. Pour plus d'information, communiquez avec Mme Denise Harvey au 450 759-7658. Merci à Mme Agathe Beaudoin et Mme Renelle Contant pour leur dévouement.

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE

Date à retenir : le 13 août 2015. Surveillez l'annonce dans le journal L'Action sous la rubrique Agenda communautaire et dans le Semainier paroissial.

Un sincère remerciement à la Municipalité de Saint-Charles-Borromée qui nous permet de réaliser nos activités dans leurs locaux. C'est très généreux de votre part. Soyez assurés que nos membres de l'Âge d'Or l'apprécient beaucoup.

Dans le prochain bulletin Les 4 Saisons municipales, nous vous présenterons le nouveau conseil d'administration 2015-2016.

Je vous donne rendez-vous à la mi-août 2015 pour l'épluchette de blé d'Inde.

Denise G. Harvey, présidente
et l'équipe du conseil d'administration



LE CERCLE DE FERMIÈRES
SAINT-CHARLES-BORROMÉE

Bonjour à toutes et à tous,

Les activités du centenaire de notre Association se poursuivent. Si vous avez eu l'occasion de passer devant le centre communautaire Alain-Pagé, vous avez sûrement remarqué les arbres joyeux qui s'y trouvent.

En effet, nous avons créé une œuvre de **tricot-graffiti** pour souligner notre anniversaire. Nous l'avons voulu coloré, varié et d'origines diverses représentant ainsi les membres des Cercles. Nous avons bien sûr eu la collaboration de bien des mains que nous remercions.

Cette année les Cercles se refont une image en modifiant leur logo, que vous voyez plus haut. La lettre Q représente le Québec avec au centre une femme en action. C'est aussi un cercle ouvert qui démontre que notre Association est prête à accueillir toutes les femmes qui désirent s'impliquer socialement et s'épanouir par la créativité.

Les 3 formes égales à l'intérieur, mais de différentes couleurs, représentent les différentes activités de la femme :

1. Le rouge représente l'éducation, la formation, le développement personnel.
2. Le jaune représente le maintien de nos traditions culturelles et artisanales ainsi que le bénévolat et l'entraide.
3. Le vert représente le rôle de la femme comme compagne, mère et éducatrice.

L'intérieur blanc représente la recherche de l'authenticité et de la vérité qui est à la base de la philosophie de notre Association et qui se reflète dans notre cadre d'éthique. Notre démarche vise le maintien de nos valeurs et l'engagement dans notre vie familiale et sociale.

Cette période de l'année nous ramène les élections au sein du conseil d'administration, ainsi que le temps des abonnements et des renouvellements. Toutes sont bienvenues, peu importe le degré de connaissances.

Le congrès provincial se tiendra en juillet, à Victoriaville, et présentera une exposition de différentes pièces réalisées par des membres de partout au Québec.

Nos rencontres mensuelles ont toujours lieu à 19 h, le deuxième mercredi de chaque mois au centre communautaire Alain-Pagé (relâche en juillet et août). Le local du Cercle, situé au même endroit, est ouvert tout l'été pour les artisanes et les tisserandes.

C'est l'été, ou presque… soyons zen, vive la nature, le jardinage et les activités extérieures.

Profitons de toutes les bonnes choses que la vie nous présente et provoquons-en de nouvelles. Bon été !

Odile Bouchard | Conseil du Cercle de fermières



CHEVALIERS DE COLOMB
CONSEIL 10437

Le 21 mars dernier, en collaboration avec la Fédération des Caisses Desjardins de Joliette et sous la présidence d'honneur de M. le maire André Hénault, avait lieu au centre Saint-Jean-Bosco notre souper gala soulignant le 25e anniversaire de fondation de notre conseil, qui se poursuivit par une soirée animée par le groupe « **Les Fous du Rétro** ».

Grâce à tous nos précieux commanditaires ainsi qu'à la grande participation des Charloises et Charlois, nous avons connu tout un succès. D'ailleurs, au nom du Conseil ainsi qu'en mon nom personnel, je tiens à vous remercier chacune et chacun qui a pris part à cet évènement.

Un beau sentiment de fierté m'habite comme Grand Chevalier, car précédant cet évènement, une nouvelle cohorte de frères chevaliers de 42 nouveaux membres ont fait leur accueil au 2e et 3e degré, lors d'une cérémonie d'accueil organisée par le Conseil 10437 de Saint-Charles-Borromée.

Bravo à eux et aux parrains qui s'impliquent pour la continuité de notre ordre des Chevaliers de Colomb.

Fraternellement vôtre,
Jacques Perreault, Grand Chevalier
Chevaliers de Colomb Saint-Charles-Borromée
Conseil 10437 | www.conseil10437.org



LE **GROUPE SCOUT**
SAINT-CHARLES-BORROMÉE



Les camps d'hiver étant maintenant chose du passé, la préparation des différents camps d'été amène toute sa fébrilité. Les équipes d'animation sont à préparer ce qui meublera l'imaginaire des jeunes dans les prochains mois d'été.

Les activités dans les bois et plans d'eau seront au menu avec des thèmes de camp tous les plus originaux les uns que les autres.

Votre appui est toujours le bienvenu tant en préparation que pendant que les jeunes vivent l'événement culminant de leur année scoute. Vous hésitez à vous impliquer, dites-vous que votre présence est attendue et espérée. Vous permettrez aux animateurs d'être avec les jeunes, ce qui est leur mission première.

Les jeunes qui goûtent au scoutisme y restent accrochés, soit par les découvertes qu'ils y font, soit par l'esprit de camaraderie qu'ils y trouvent. Le dépassement de soi dans les projets rencontrés permet de découvrir de nouveaux talents, de nouvelles aptitudes.

Il y a aussi les adultes qui entourent ces équipes, les gens qui voient au financement des différentes activités et qui ont besoin de support. Peut-être que cela vous rejoint plus, il y a aussi de la place pour vous.

Pour toute question :
Denis St-Sauveur, Castor bienveillant
450 755-5375



LE CONSEIL RÉGIONAL DE TRANSPORT DE LANAUDIÈRE

Le Conseil régional de transport de Lanaudière, l'organisme de transport qui vous permet de vous déplacer sur le territoire de Lanaudière et vers Montréal.

Nos destinations sont multiples. En effet, vous pouvez vous déplacer dans plusieurs régions de Lanaudière, et ce, simplement à partir du Terminus de Joliette situé au 930, rue St-Louis, ou à partir de l'un des multiples arrêts sur notre territoire.

Il devient très facile de se déplacer pour travailler, étudier ou se divertir dans Lanaudière.

Pour obtenir des informations complémentaires sur nos circuits, nos horaires ou notre tarification, il suffit de consulter le site www.jembarque.com ou de communiquer avec nous au 450 759-5133.

Tanya Grenier

VOUS DÉSIREZ VOUS DÉPLACER **RAPIDEMENT ET EFFICACEMENT…**



C'est facile avec votre service de transport en commun local, la Corporation de transport Joliette métropolitain.

Pour planifier vos déplacements vers les divers points d'intérêts situés sur les territoires de Joliette, Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée, dont le centre commercial, le Cégep, l'hôpital, le Palais de justice, la place Bourget, la bibliothèque et beaucoup d'autres endroits, n'hésitez pas à communiquer avec nous. En effet, nous aurons le plaisir de planifier avec vous un déplacement à l'aide de votre service d'autobus fiable, confortable et accessible, et ce, à un coût très abordable!

Vous êtes âgés de plus de 65 ans? Informez-vous auprès de nos services pour en connaître plus sur notre atelier d'initiation au transport en commun.

Nous vous invitons à consulter notre nouveau site Internet www.pensebus.com, vous pourrez facilement obtenir des informations complémentaires sur les circuits, les horaires ou la tarification. Également, vous pouvez obtenir ces informations en communiquant avec nous au 450 759-5133.

Tanya Grenier

INTERVENTION ET SOUTIEN AUX SERVICES D'URGENCE SAINT-CHARLES-BORROMÉE



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

I.S.S.U. est un organisme bénévole au service des citoyens. Notre principal mandat est d'aider les différents services d'urgence lors d'événements majeurs qui surviennent sur le territoire lanaudois.

Le nombre d'assistances offert par notre organisme augmente chaque année. Nous avons un besoin urgent de bénévoles afin de maintenir la qualité de nos services et assurer notre participation lors d'activités sociales de la région.

Nous sommes actuellement en période de recrutement. Les personnes sélectionnées bénéficieront de différentes formations au cours desquelles elles pourront apprendre des techniques de la télécommunication, de premiers soins, d'aide aux pompiers, d'assistance lors d'inondation et elles auront la chance de faire partie d'un groupe qui entretient un lien amical.

Si vous êtes âgés de plus de 18 ans, en bonne forme physique, disponible et que vous désirez vivre de nouvelles expériences, veuillez envoyer votre curriculum vitae au Service de la prévention des incendies de Saint-Charles-Borromée, au 525, rue de la Visitation, à Saint-Charles-Borromée, J6E 4P2, à l'attention de M. Alain Neveu. C'est avec plaisir que nous vous rencontrerons.

Le directeur,
Alain Neveu

SURVEILLANT DANS LES GYMNASES

Fonction

Sous la responsabilité de la coordonnatrice du Service des loisirs, le titulaire du poste assurera la préparation des terrains et effectuera la surveillance et la vérification de l'inscription des participants.

Critères d'admissibilité

- Être étudiant
- Être âgé de 17 ans et plus
- Être résident de la municipalité de Saint-Charles-Borromée
- Être disponible principalement le soir en semaine

Durée du travail

- De septembre à décembre 2015 et de janvier à mai 2016



La date limite pour remettre votre demande d'emploi est le vendredi 5 juin à 12 h.

Information : 450 759-3362

Les personnes intéressées devront se procurer un formulaire de demande d'emploi dans un des établissements municipaux ou en ligne au www.st-charles-borromee.org.

*Toutes les offres d'emploi doivent inclure le formulaire de demande d'emploi, le curriculum vitae et être déposées à l'hôtel de ville au **370, rue de la Visitation** aux heures d'ouverture habituelles.*

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

GRÉGOIRE & VINCENT
ARPENTEURS - GÉOMÈTRES

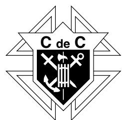


685, rue Visitation
Saint-Charles-Borromée
Qué. J6E 7S4
Tél.: (450) 759-4224
Fax: (450) 759-5506

ROY LAPORTE
AVOCATS
ANDRÉ ROY, Ad.E.
JEAN-ROBERT LAPORTE
JOCELYN ROY
AUDREY SENÉCAL

CIVIL
ASSURANCES
CONSTRUCTION
IMMOBILIER
FAMILIAL
RESPONSABILITÉ CIVILE
DU TRAVAIL
MUNICIPAL
ADMINISTRATIF
EXPROPRIATION
ÉVALUATION FONCIÈRE
COMMERCIAL
CORPORATIF
FAILLITE

450 759-7788 royLaporte.com
386, boul. Manseau, Joliette Téléc. 450 759-8501



CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 10437
Saint-Charles-Borromée
Jacques Perreault • 450 756-0786
www.conseil10437.org



SERVICE DE PAUSE CAFÉ
RESTAURATION, INSTITUTION
DISTRIBUTRICE AUTOMATIQUE
15, Davignon, SCB
J6E 8H7 • 450 759-4866
RICHARD LOYER



Boucher Champagne Thiffault S.E.N.C.R.L.
bct@maisonbct.ca
19, rue Saint-Charles-Borromée Sud
Joliette (Québec) J6E 4S8
Tél. : 450 755 1140 ■ Téléc. : 450 755 1266

Martin Bélair, FCSI, GPC
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille
Premier vice-président

Jean-Philippe Bélair, CFA
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille

40, rue Gauthier Sud
Bureau 3500, Joliette
450 756-3100
1 866 760-9595
equipebelair@bnc.ca



FCPE MEMBRE
Financière Banque Nationale est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA: TSX).



L'ULTIME CUISINE
www.armoiresevi.com
Licence RBQ 1846-3679-65

ARMOIRES EVI
(Ébénisterie Visitation Inc.)
Fabricant d'armoires de cuisine
TÉL.: 450 755-2805
FAX.: 450 755-6047
1066, rue de la Visitation
Saint-Charles-Borromée, Qc
J6E 7Y8

ROBERT GAUTHIER
PRODUITS DE BUREAU • FOURNITURES D'IMPRESSION
TÉL. : 450.752.0864 • FAX : 450.752.4646



Sylvain Lafrenière
Designer graphique
53, ave des Merisiers, N.-D.-P.
T 450 752.2355 | F 450 752.0943
imagine-design.ca



RÉSIDENCE DE LOGEMENTS POUR PERSONNES RETRAITÉES
45, Chemin du Golf Ouest, St-Charles-Borromée, QC J6E 0G2
T 450.752.2660 F 450.760.2760



RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DE LANAUDIÈRE
À vos côtés depuis plus de 30 ans



Notre priorité… Vous offrir des services funéraires complets dans le plus grand respect.
90, rue Wilfrid-Ranger, Saint-Charles-Borromée
(Québec) J6E 8M7 Tél. : (450) 759-7148
Richard Dugas, directeur
www.residencefunerairelanaudiere.com



Clinique d'Acupuncture Martin Larivière
Acupuncteur - Naturopathe - Homéopathe - Aromathérapeute
------- 4 SERVICES réunis dans une seule séance pour de MEILLEURS RÉSULTATS !
----
www.acupuncturemartinlariviere.com
450.803.5553



Services Financiers Groupe Investors Inc., *Services d'Assurance I.G. Inc.
Cabinets de services financiers



MYLENE THERIAULT
Représentante en épargne collective, * Conseillère en sécurité financière
430 rue De Lanaudière Bureau 150, Joliette, QC J6E 7X1
Tél. (450) 759-3215 Cellulaire (450) 917-2392
Téléc. (450) 759-1877 Sans frais 1 (800) 923-3483
mylene.theriault@groupeinvestors.com
Membre du groupe d'entreprises de la Corporation Financière Power



JÉRÔME HARNOIS
Arpenteur-géomètre

www.crgharpenteurs.ca
jharnois@pro-ag.qc.ca

712, rue Richard, Joliette QC J6E 2T7
Tél.: 450 753-3874 • **Téléc.:** 450 755-4754



Jean-Sylvain Poupart, ing., M.Sc., Directeur Structure

Isabelle Mireault, ing., M.ing., Directrice Infrastructures

985, boul. Firestone, bur. 2010
Joliette (Québec) J6E 2W4

Michel Laurin, T.P., Directeur régional, Sols et matériaux
1099, rue Samuel-Racine
Joliette (Québec) J6E 0E8
450.756.1166

exp.com 1.450.759.6311

Bâtiment Développement durable Énergie Industriel Infrastructures Sols, matériaux et environnement



OUVERT LE SAMEDI

1995, boulevard Firestone Est
450 759-2422 | www.desjardins.com/caisse-joliette





Meubles sur mesure • Matelas • Accessoires Décoration • Meubles de patio
44, Petite Noraie, Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 2A1
www.ameublementsbrisson.com
450 753-3926

INSPECTEUR CANIN

Saint-Charles-Borromée	450 756-4791
St-Lin-Laurentides	450 439-9683
Ste-Marthe-sur-le-Lac	450 974-0462

www.inspecteurcanin.net





INSTITUT MANON DELSOL
BEAUTÉ CORPORELLE



726, de la Visitation, SCB J6E 7S3 **(450) 760-2361**

BRONZAGE 18+ MASSOTHERAPIE **EXTENSION DE CILS** SPRAYTAN
EPILATION **LUMIERE PULSEE** LUMIERE ROUGE **MAQUILLAGE** EPIL
INFRATHERAPIE ORTHOTHERAPIE **RAJEUNISSEMENT** ORTHOTHE

DUNTON RAINVILLE
AVOCATS
LA FORCE D'UNE PASSION

Me Michel Bélair
mbelair@duntonrainville.com
Me Guy Bisaillon
gbisaillon@duntonrainville.com

1075, Boul. Firestone, bur. 3100, Joliette 450.759.8800
www.duntonrainville.com



Ostéopathe • Massothérapeute
106, boul. L'Assomption Ouest
St-Charles-Borromée QC J6E 7H3
450.752.5271
Reçu d'assurance



RÉSIDENCES À LOGEMENTS POUR PERSONNES RETRAITÉES
(450) 759-8788



Assurance vie de 10 000 $ gratuite*
Pour les nourrissons âgés de 14 jours à 24 mois
*pour une période d'un an

Le Service d'entraide de la SNQL, une valeur sûre pour tous!

14 jours à 17 ans	18 à 44 ans	45 à 54 ans
30 $ / année	60 $ / année	120 $ / année

Pour une protection de 10 000 $ assurance vie naturelle (cotisation et taxe en sus)
Protection payable la journée même du décès
snql.com
414, rue Beaudry Nord, Joliette 450 759-0100





Le magasin Saint-Charles-Borromée
180, rue de la Visitation, Joliette QC J6E 4N5
450 759-0753



Ouvert 24 h • Lave-auto sans contact
Locations vidéo • Comptoir postal



Douleurs musculaires, raideurs articulaires, maux de dos
91, rue Pelletier S.-C.-B., Joliette, QC J6E 8W4
SUR RENDEZ-VOUS
Tél. : 450 752-4545 • Urgence : 450 755-5677



TÉL.: 450-759-0190
FAX: 450-755-4445

PATRICK RIBERDY
PLOMBERIE LUC RIBERDY INC.

51, LOUIS BAZINET
ST-CHARLES-BORROMÉE
JOLIETTE (QUÉBEC) J6E 2B7



505, rue de la Visitation, Saint-Charles-Borromée
450 752-2169